

Le *Grand Vocabulaire François* (1767-1774) de Charles-Joseph Panckoucke : présentation



AVERTISSEMENT.

NOUS ne pouvons mieux témoigner notre reconnoissance au Public, pour l'accueil distingué qu'il a fait au grand Vocabulaire françois, qu'en lui donnant promptement la suite de cet Ouvrage.

Nous croyons qu'on s'apercevra dans ce volume, que nous n'avons pas négligé les réflexions critiques & judicieuses qu'on nous a faites sur quelques parties de notre Livre. Nous sentons que quelque scrupuleuse que soit notre attention dans les détails, elle ne suffira pas toujours pour embrasser, avec une juste précision, tous les rapports des différens articles qui doivent composer la tâche immense que nous avons à remplir. Cet aveu doit persuader au Public que nous continuerons avec soin, de faire usage des observations qui pourront tendre à perfectionner nos vues & notre travail.

Nous ne répondrons à l'accusation par laquelle on a prétendu que nous n'étions que des copistes de l'Encyclopédie & des plagiaires du Dictionnaire de Trévoux, qu'en rappelant, en peu de mots, les principaux objets de notre plan.

Le grand Vocabulaire doit être le code le plus complet de la Langue françoise & des Belles-Lettres : chaque mot y est expliqué dans tous les sens qui lui sont propres : on remarque les nuances qui le différencient des autres mots auxquels il peut avoir rapport. Si c'est un adjectif, on enseigne s'il doit suivre ou précéder nécessairement, ou indifféremment le substantif auquel il appartient : si c'est un verbe, on assigne son régime, & par quelles particules il doit être lié avec l'infinitif d'un autre verbe : s'il est irrégulier, on le conjugue : s'il est régulier, on indique les règles pour le conjuguer, & quels auxiliaires forment ses temps composés, quand il est neutre. Chaque mot d'usage est d'ailleurs suivi de la quantité prosodique, partie jusqu'à présent si négligée, & cependant si essentielle aux graces, à la pureté & à l'harmonie du langage ; on développe les abus de l'orthographe actuelle, avec les moyens d'y remédier ; en un mot, on ne laisse rien à désirer sur la manière d'écrire & de prononcer correctement.

Ces détails de Grammaire qui ne sont propres qu'au grand

a *iiij*

A V E R T I S S E M E N T. ▼

Vocabulaire françois, suffisent, sans doute, déjà pour réfuter puissamment toute imputation de ressemblance (au moins à cet égard) avec quelqu'autre ouvrage que ce soit : ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme seul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que sans en avoir copié aucun, il en donne la substance utile & épurée.

Nous avons profité, sans doute, des traits de lumière répandus dans l'Encyclopédie, nous en sommes convenus précédemment ; mais une preuve évidente qu'il n'est pas possible que le grand Vocabulaire françois soit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent essentiellement l'un de l'autre, c'est que depuis le monosyllabe A, jusqu'au substantif AIGUILLE, qui commence notre second volume, nous expliquons plus de deux mille six cents mots, tandis que l'Encyclopédie n'en traite que neuf cents, encore ne les considère-t-elle pas sous toutes les acceptions dont ils sont susceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous osons assurer que nous n'en avons pas même tiré une seule phrase : les erreurs nombreuses que nous indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'est d'ailleurs depuis A jusqu'à AIGUILLE, que de quatorze cents trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avons sous les yeux les sources où ils ont puisé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les siècles ?

Il seroit inutile de nous arrêter plus long-temps sur une accusation de ce genre : elle est trop peu fondée, pour qu'elle doive intéresser nos Lecteurs ; nous les priérons seulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'est que la copie ; ce moyen nous justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Nous ne nous arrêterions pas non plus à la brochure qui vient de se répandre contre notre Livre, sous le nom d'un homme qu'on nous assure n'en être que le père adoptif, si l'Auteur n'annonçoit une pareille production sur chacun des volumes que nous donnerons dans la suite ; mais son projet nous engage à lui donner quelques avis, afin que nous puissions profiter des remarques qu'il promet, & qu'elles soient plus utiles au Public que celles qui composent sa brochure.

Nous lui dirons donc qu'il fera bon qu'il fasse un cours de prodie françoise, pour ne plus s'exposer aux reproches d'avoir parlé

Avertissement figurant dans le tome II du GVF (1767)

ARTICLE PLAFOND

Comparaisons d'articles : L'Encyclopédie (1751-1772), le Dictionnaire Universel de Trévoux (1743-1752), le Dictionnaire de l'Académie française (1762) et le Grand Vocabulaire Français (1767-1774)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

PLAFOND, s. m. (Archit.) c'est la partie supérieure d'un appartement, qu'on garnit ordinairement de plâtre, & qu'on peint quelquefois : les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives.

Comme la plûpart des plafonds antiques étoient de bois, ainsi que les nôtres : il n'en reste point de vestiges ; & l'on n'en peut juger que par les écrits de Vitruve & des autres auteurs qui ont fait la description des édifices de l'antiquité. Ils nous apprennent que les plafonds des palais étoient de bois précieux, & d'ouvrages de marqueterie fort riches par la diversité des bois de couleurs, de l'ivoire & des nacres de perle, & par les compartimens qui les composoient. Il y en avoit qui étoient ornés de lames de bronze, ou faits tout entiers de cette matiere. Tel étoit le plafond du portique du panthéon, qui ne subsiste plus.

Ces sortes de plafonds conviennent fort aux loges, sallons & grandes pieces, où la hauteur du plancher donne assez d'éloignement pour les voir d'une distance raisonnable, parce que dans les petites pieces dépendantes des grandes, il faut le moins de relief qu'il se peut. Il y faut observer des proportions qui consistent dans la division des compartimens, dont les cadres doivent répondre aux vuides des murs, comme aux fenêtres & aux portes, ce que les poutres reglent assez facilement. Or dans les grandes pieces, il faut de grandes parties, & particulièrement une qui marque le milieu, & qui soit différente des autres par sa figure. Par exemple, elle doit être ronde ou octogone pour les pieces quarrées, & ovale pour les rondes.

Les renforcemens peuvent être ornés de roses tombant en pendentifs, qui ne doivent pas excéder l'arasement des poutres principales. Les corniches ou entablemens doivent être tellement proportionnés, que leur profil qui est ordinairement fort riche, ait la même hauteur que si l'ordre étoit au-dessous, au cas qu'il n'y fût pas ; parce qu'on est sûr que la corniche ne sera ni trop puissante, ni trop foible, lorsqu'elle sera élevée à la hauteur de l'ordre qu'elle doit couronner.

Les frises peuvent recevoir de grands ornemens en cet endroit, pourvu qu'ils soient convenables aux lieux & aux personnes ; ce que Scamozzi a pratiqué fort-à-propos dans les salles de la procuratie de S. Marc, où il a mis les portraits des hommes illustres qui ont rendu de grands services à la république.

Outre les plafonds garnis de plâtre, il y en a de pierre qui sont nuds, & d'autres qu'on enrichit de peintures : nous ferons un article à part de ces derniers plafonds, & nous ne dirons ici qu'un mot des plafonds de pierre.

On appelle plafond de pierre le dessous d'un plancher fait de dalles de pierre dure, ou de pierre de hauteur d'appareil. Ces plafonds sont ou simples, comme celui du porche de l'église de l'Assomption, rue saint Honoré à Paris ; ou avec compartimens & sculptures, comme au portail du Louvre.

Façon de faire les plafonds en blanc en bourre. Quand vous aurez latté votre plafond, vous y mettrez une couche d'environ trois à quatre lignes d'épaisseur. Cette couche est composée d'une bonne terre blanche, un peu grasse & graveleuse, & on met douze boisseaux de cette terre, trois boisseaux de chaux-vive, trois livres de bourre grise de Tanneur.

Seconde couche : en faire avec de la bourre ou tonture d'étoffes ; l'on met trois livres de cette bourre bien battue, avec un boisseau de chaux nouvellement éteinte que l'on mêle bien ensemble, & l'on met une couche d'environ une ligne d'épaisseur de cette matiere sur la premiere couche, lorsqu'elle commence à secher.

PLAFOND DE CORNICHE, (Archit.) c'est le dessous du larmier d'une corniche : il est simple ou orné de sculpture. On l'appelle aussi sofite. Voyez SOFITE.

PLAFOND DE PEINTURE, (Peinture) plafond enrichi de peintures, qui doivent être raccourcies avec la proportion requise pour être vûes de bas en haut ; telles sont celles des plafonds d'églises.

Les grandes machines sont dans l'art de la Peinture, ce que les grands poèmes sont dans l'art de la Poésie. C'est un ouvrage formé d'une infinité de parties toutes essentielles, dont la réunion & l'accord sont nécessaires à la réussite. Faire agir des dieux, des héros, des rois, faire parler des sages, animer les passions, reproduire la nature, élever les ames, toucher les coeurs, éclairer les esprits, instruire les hommes ; voilà ce qu'entreprend le poète.

Imiter ce qui n'a point de corps, l'air & la lumiere ; donner du mouvement à ce qui est inanimé, la toile & la couleur ; exprimer ce qu'à peine nous concevons, la perfection des êtres célestes, & les sentimens qu'excitent en eux les mysteres respectables de la religion ; telles sont les difficultés des grands poèmes en peinture.

Il en est d'autres moins faciles à surmonter dans les grandes machines, que nous nommons plafonds. Le spectateur veut avoir des figures parfaitement droites sur une surface dont le plan doit être une courbe irréguliere. Il veut être éclairé par une lumiere vive & brillante, dans un endroit qu'une voûte épaisse met à l'abri des rayons du soleil : il veut voir se porter sur des nuées, ou voler dans les airs, des êtres que leur pesanteur naturelle semble devoir faire tomber sur la terre. Il prétend que la disposition de cent figures soit telle, qu'elles ne s'embarrassent point à ses yeux, & que placées avec une attention extrême, elles semblent arrangées par un heureux hasard qui ne fasse aucun trait de contrainte. Il desire des ornemens feints, sur le relief desquels il soit en droit de se tromper, après avoir considéré & réfléchi.

On veut encore que le tout soit magnifique par l'abondance & la variété des figures ; on veut que cette grande variété de figures s'arrange si naturellement, qu'elles ne soient point pressées, & si librement, que rien ne sente la gêne. On veut que le spectateur saisisse aisément & avec transport, l'ordre, le plan & la conduite de l'ouvrage ; que cet ouvrage présente une unité de composition qui enchante ; que toutes ses parties tendent à un seul corps, toutes les causes à un seul effet, tous les ressorts à un seul mouvement.

Les figures doivent être drapées d'une maniere grande & large : sur-tout l'intelligence des raccourcis y doit être portée à la perfection. Cette intelligence quoiqu'absolument indispensable dans les plafonds, est cependant très-rare, parce qu'elle a besoin d'un grand goût pour en tirer des figures d'un beau choix. Les masses de lumieres & d'ombres y doivent être supérieurement distribuées ; & en même tems l'oeil doit se trouver tranquille par le repos & l'accord qui doivent régner, malgré la richesse des objets. Les groupes d'un plafond veulent être dégradés avec art, & les demi teintes y soutenir une lumiere brillante. La perspective locale & aérienne veulent être parfaites, le coloris frais & fort, la maniere de dessiner & de peindre, très-grande.

Je ne déciderai point si M. Pierre, par exemple, a rempli tant de conditions ; je dirai seulement que sa coupole de la chapelle de la vierge à S. Roch, offre aux regards du public, un travail prodigieux qui l'a occupé plusieurs années. Le plafond qu'il a peint, a cinquante-six piés dans un diametre, & quarante-huit dans l'autre ; l'élevation de la coupole a dix-neuf piés ; ce qui forme un morceau considérable en architecture. J'ajoute que les occasions de traiter de si grands ouvrages, se trouvent

rarement en France ; ce sont cependant des ouvrages publics, glorieux pour une nation ; & c'est en ce genre que l'Italie possède les plus belles choses.

Il me reste à dire que les Artistes entendent par plafond marouflé, un plafond peint sur une toile tendue sur un ou plusieurs chassis, & retenue (crainte que l'humidité ne la fasse bouffer) avec des clous dans les endroits les moins considérables de la peinture, & qu'on recouvre ensuite de couleurs. On maroufle de la même manière, des plafonds ceintrés ; mais il faut que la toile soit humectée ou collée par derrière, afin qu'en se séchant, elle se bande & s'unisse. C'est de cette sorte qu'est marouflé le plafond de la grande galerie de Versailles. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

PLAFOND, (Hydr.) on appelle ainsi le fond d'un bassin, d'un réservoir, qui, à proprement parler, est sa plate-forme, son aire. Voyez AIRE.

PLAFOND DES PORTES & CROISEES, (Menuiserie) c'est le dessous des linteaux dans l'épaisseur du mur ou l'embrasement.

PLAFOND, DESSUS DE, (Menuiserie) c'est un morceau de lambris qui se met pour remplir l'épaisseur qu'il y a depuis le plafond de la chambre ou la corniche en plâtre, jusqu'au bord du plafond des embrasements des croisées. Voyez les Pl. d'Architecture.

TRÉVOUX 1743-1752

PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. Laqueatum tabulatum. Les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives.

On appelle aussi plafonds, les tableaux qu'on met au haut des planchers, & dont les figures doivent être raccourcies avec la proportion requise pour être vûes de bas en haut. Imagines in tabulato depictae secundum regulas optices. Il vient de Flandre quantité de plafonds en toile qu'on étend sur des chassis.

Plafond, se dit aussi de la saillie ou du dessous du larmier de la corniche, qu'on appelle autrement sofite. Coronae projectura.

Académie 1762

PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures. Plafond de plâtre. Riche plafond. Plafond peint. Plafond doré.

238 P L A

pour bien *placer* il faut du goût & de la science.

On met des colonnes pour soutenir un édifice; on les pose sur des bases; on les place avec symétrie.

PLACET; substantif masculin. *Libellus supplex*. Demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur, &c. *Présenter un placet au Ministre*.

PLACET, se dit aussi d'une sorte de siège qui n'a ni dos ni bras. *S'asseoir sur un placet. Un placet de velours*.

PLACIA; nom d'une ancienne ville de Mysie, ou Cybèle étoit particulièrement réverée, ce qui fit surnommer cette déesse, la mère *Placienne*.

PLACIER; substantif masculin. On donne ce nom en quelques endroits au Fermier des places d'un marché. *Le Placier de la halle rend tant au domaine du Roi*.

PLACITÉ; adjectif masculin pris substantivement, & terme de Jurisprudence qui signifioit autrefois *plaid* ou assise de Justice.

Nos Rois des deux premières races avoient leur placité général, ou grande assise, leur cour plenièrè qu'ils tenoient avec les Grands du Royaume, laquelle assemblée, sous la troisième race, a été appelée *Parlement*.

En Normandie, on appelle *placités* ou *articles placités*, certains articles arrêtés par le Parlement les Chambres assemblées le 6 Avril 1666, contenant plusieurs usages de la Province, lesquels articles furent envoyés au Roi, avec prière à Sa Majesté de trouver agréable qu'ils fussent lus & publiés, tant en l'audience de la Cour qu'en toutes les Juridictions du ressort,

PLAFOND; substantif masculin. C'est le dessous d'un plancher qui est cin-

P L A

tré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures.

Comme la plupart des plafonds antiques étoient de bois ainsi que les nôtres, il n'en reste point de vestiges; & l'on n'en peut juger que par les écrits de Vitruve & des autres auteurs qui ont fait la description des édifices de l'antiquité. Ils nous apprennent que les plafonds des palais étoient de bois précieux & d'ouvrages de marqueterie fort riches par la diversité des bois de couleurs, de l'ivoire & des nacres de perle, & par les compartimens qui les composoient. Il y en avoit qui étoient ornés de lames de bronze, ou faits tout entiers de cette matière. Tel étoit le plafond du portique du Panthéon qui ne subsiste plus.

On appelle *plafond marouflé*, un plafond peint sur une toile tendue sur un ou plusieurs châssis, & retenue crainte que l'humidité ne la fasse bouffer) avec des clous dans les endroits les moins considérables de la peinture, & qu'on recouvre ensuite de couleurs. On maroufle de la même manière des plafonds cintrés; mais il faut que la toile soit humectée ou colée par derrière, afin qu'en se séchant elle se bande & s'unisse. C'est de cette sorte qu'est marouffé le plafond de la grande galerie de Versailles.

PLAFONNÉ, ÉE; participe passif. Voyez PLAFONNER.

PLAFONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. Couvrir le haut d'un plancher, le garnir de plâtre ou de menuiserie. *Plafonner une chambre*.

On dit en termes de Peinture, qu'une figure *plafonne*, lorsque dans

ARTICLE JASERIE

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
AUCUN ARTICLE

TRÉVOUX 1743-1752

JASERIE, s. f. L'action de jaser. Nugae. Pomey. C'est une jaserie perpétuelle.

Académie 1762

JASERIE. s. f. Babil, caquet. Il n'y a que de la jaserie dans tout ce qu'elle dit.

JASERIE ; substantif féminin. Babil, caquet. *Tout cela n'est que de la jaserie.*
La première syllabe est longue, la seconde très-brève & la troisième longue.

ARTICLE JASMELÉE

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

JASMELÉE, s. f. (Pharm. anc.) espece d'huile que les Perses nommoient aussi jasme ; on la préparoit par l'infusion de deux onces de fleurs blanches de violettes dans une livre d'huile de sésame ; on s'en servoit pour oindre le corps au sortir du bain, quand il s'agissoit d'échauffer ou de relâcher ; les uns en trouvoient l'odeur agréable, & d'autres difficile à supporter ; c'est tout ce qu'en dit Aëtius dans son Tétrab. I. serm. 1. (D. J.)

Supplément de 1752.

TRÉVOUX 1743-1752

JASMÉE, s. f. Jasmelaum. Espèce d'huile médicinale, appelée par les Persans Jame. On la prépare en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de violettes dans une livre d'huile de sésame. Les Persans en usent dans les festins, à cause de sa bonne odeur. Elle est très-propre pour oindre le corps au sortir du bain, sur-tout quand il est question d'échauffer & de relâcher. Son odeur est si forte, que plusieurs personnes ne peuvent la supporter. Aëtius, Tetrab. I. Serm. 1.

ABSENT DU DAF

JASMÉE ; substantif féminin. Espèce d'huile que les Anciens préparoient en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de violettes dans une livre d'huile de sésame. On s'en servoit au sortir du bain pour oindre le corps, quand il s'agissoit d'échauffer ou de relâcher.

Des indications supplémentaires ARTICLE CIRCONSPECT

TRÉVOUX 1743-1752

CIRCONSPECT, ecte, adj. Qui agit avec circonspection ; qui est prudent ; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Circumspectus, consideratus. Les manières lentes & circonspectes des gens prudens, impatientent les esprits vifs. Le Pays. L'honnête-homme est modeste, & circonspect : il remarque les défauts d'autrui, & n'en parle jamais. S. Evr.

Académie 1762

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles.

ABSENT DE L'ENCYCLOPÉDIE

CIRCONSPECT, ECTE ; adjectif.

Circumspectus, a, um. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. *C'est une Dame très-circonspecte.*

Les trois syllabes sont moyennes au singulier masculin ; mais la troisième est longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève ;

C I R §

Le dernier *c* ne se fait pas sentir au masculin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un circonspect homme*, mais *un homme circonspect*.

GVF, Tome VI, p. 5.